



<http://journallepoint.ca>

journallepoint@hotmail.com

CLDAO-hugolacroix
Vol. 8 No 10 - Février 2019

Arrête de mettre du gaz dans ton char!

page 2



PENSION ALIMENTAIRE POUR L'ENFANT MAJEUR AUX ÉTUDES

page 8

page 3

Un chaud cadeau de Noël



Nous sommes les experts de l'hyperlocal
Annoncez
dans les journaux communautaires!

Sommaire

Actualités	2-3
Affaires municipales	10-11-12
Environnement	13
Histoire	4-5
Loisirs	19
Opinions	2
Vie communautaire	5 à 17

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2-3
*Gilles Fortier	16
*Cercle de fermières	14
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	14
*Lise Bouillon	8-9

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
 Vice-présidente : Christiane Plante
 Infographiste
 Secrétaire : Clarisse Vachon
 Trésorière : Denise Mercier
 Administrateurs : André Chrétien
 Lise Bouillon
 Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité dans **LE PONT**

C'est une visibilité incontournable
 Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
 1/4 page 25 \$
 1/8 page couverture 40 \$
 1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
 annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
 A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



Arrête de mettre du gaz dans ton char!

Après les curés de l'alcool qui sont venus nous dire il n'y a pas longtemps comment boire dans notre salle à manger, puis ces nouveaux curés de la censure à propos des pièces de théâtre Kanata et Slav, voici maintenant un autre retour de soutanes : les « anti-pétrole » de l'Alberta montent en chaire pour nous sermonner.

Dominic Champagne, en sauveur du peuple, s'est auto-ordonné curé du pétrole « sale ». Et le voilà parti en croisade avec nos « veudettes » qui sont les nouveaux enfants de chœur. Des commentateurs ont souligné le fait que pour plusieurs d'entre eux, concernant l'économie de pétrole, les bottines ne suivent pas toujours les babines. Double résidence et véhicule énergivore font une tache d'huile sur la griffe de certains qui ont signé le Pacte pour la transition.

Et quand ces gens de la scène (je n'ai rien contre leur métier) sillonnent la province pour leurs spectacles, ils ne transportent pas leur matériel à vélo à ce que je sache. Et quand ils traversent l'Atlantique, ce n'est sûrement pas en pédalo ou en tapis volant. Dès lors, leur empreinte carbone est autrement plus élevée que le pauvre automobiliste coincé dans le trafic du Montréal métropolitain.

Sachez que moi aussi je suis sensibilisé autant que vous aux problèmes environnementaux. Moi aussi je veux léguer à mes petits-enfants une planète en santé et je tente de faire ma modeste part. Je suis (heureusement) loin des embouteillages monstres des grandes villes, je plante des arbres et je fais mon compost.

Je rappelle à M. Champagne et ses ouailles que mon Abitibi couvre une superficie de 7680 km² contre 483 km² pour l'Île de Montréal. Et chez nous relier deux villes prend au minimum une heure en auto. Il

faut à l'évidence oublier la marche ou le vélo. C'est dire que nous aurons encore besoin de pétrole pour un bon bout de temps.

Faut-il également rappeler à M. Champagne que le Québec est le plus gros consommateur de pétrole per capita au monde après les États-Unis? Eh oui, devant la Chine et l'Inde! Pour la simple et bonne raison que nous conduisons en grande majorité de gros véhicules énergivores.

Le Québec compte 185 000 kilomètres de routes, de rues et de chemins locaux couvrant un territoire immense. À l'évidence, à moins de s'encabaner, ce n'est pas demain la veille que nous allons cesser de consommer du pétrole.

Et savez-vous d'où il provient ce pétrole? En 2017, selon le plus récent rapport, 53 % de notre consommation était issue de... l'Alberta. Rien de moins que 70 millions de barils! Les USA comblaient la différence avec 43 % de leur pétrole de schiste, supposément « sale » lui aussi selon nos curés. Et ça ne cesse d'augmenter. Parce que ce pétrole est le moins cher sur la planète, ce qui maintient le prix à la pompe relativement bas. Dès lors ce ne sont sûrement pas les consommateurs qui vont s'en plaindre.

Alors je dis ceci à ces nouveaux ensoutanés : c'est une chose de vouloir éliminer le pétrole, mais vous me proposez quoi à la place pour franchir les quelque 700 kilomètres séparant mon Abitibi et votre Plateau? Et vous, comment vous déplacez-vous messieurs, dames?

La sauvegarde de la planète sera moins affaire de boycott du pétrole ou de contraintes de toute part que de plusieurs petits gestes individuels. Voilà pourquoi je dis au curé Champagne et ses enfants de chœur : « Regardez d'abord dans votre propre cour et arrêtez de mettre du gaz dans votre char! »

Un chaud cadeau de Noël



à Palmarolle

Dans un grand bâillement, les portes de l'église Notre-Dame-de-la-Merci s'ouvrirent et commencèrent à régurgiter lentement les quelque 200 fidèles venus assister à la messe de Noël. Dès passé le parvis, leurs pas crissaient sur la neige durcie par le froid tandis que de mystérieuses effluves chocolatées flottaient dans l'air glacial.

Mais, oh surprise! Devant l'église, une table toute illuminée remplie de verres avait les quatre pattes plantées dans la neige et derrière, un grand chaudron fumant reposait sur un feu de propane. Il en émanait une dense buée enveloppant les trois citoyens qui avaient pris l'initiative, en cette nuit de Noël, d'offrir aux fidèles un verre de chocolat chaud. Au son d'une petite radio jouant des airs de Noël, un grand nombre d'adultes et d'enfants, malgré les mordants moins 25° degrés, se sont attardés et ont éclusé un ou deux verres de cette boisson revigorante, tout en s'échangeant les vœux d'occasion.

Pierre Mercier, son fils, Julien, ainsi que son gendre, Normand Croteau, avaient discrètement pris l'initiative de cet évènement, engendré auparavant à Saint-Élie-de-Caxton. Ils avaient préparé pas moins de 27 litres de ce chaud liquide nécessitant 11 boîtes de cacao en poudre.

Selon Julien, l'achalandage autour de la table ainsi que la bonne humeur et les vœux de Noël qui fusaient l'incitent déjà à répéter l'évènement l'an prochain en y incluant peut-être quelques variantes.

Roger Caron croit mordicus à l'avenir agricole de l'Abitibi



Huguette Laprise, La Presse 29 août 1975

« À mon cousin de Chicoutimi, j'ai dit quand je suis allé lui rendre visite cet été que jamais j'irai chercher du foin à Chicoutimi! De Montréal et Chicoutimi, y s'est pris du foin d'Abitibi. Y viennent encore. Qu'y viennent dire après qu'il n'y a pas d'agriculture icitte ».

Napoléon Caron a eu 81 ans la troisième semaine d'août. Droit comme un arbre, l'œil brun foncé encore vif et rieur, il regarde son champ qui se perd dans les forêts de Palmarolle.

Palmarolle, c'est l'image de l'Abitibi agricole avec Sainte-Germaine, St-Laurent, Roquemaure et quelques autres, aux champs immenses et vallonnés qui, au mois d'août, sont dorés comme le miel, pleins d'épis d'avoine et d'orge, avec leurs grosses maisons de ferme toutes carrées, leurs granges et leurs étables.

Armé d'une vieille scie comme on en voit dans les boutiques d'antiquités le long des routes, Napoléon Caron coupe du bois, devant une grange qui se démolit toute seule.

De grands éclats de rire, une belle humeur : « Vous ne poserez pas ça, cette vieille grange-là! dit-il. C'est notre première. Je l'ai construite quand je suis arrivé il y a cinquante et un ans. »

Il montre la belle grange au toit d'aluminium qui fait des étincelles sous le soleil. Il désigne une immense bâtisse que son fils, Roger, qui a pris la relève, est en train de construire. Le bruit d'une scie mécanique nous parvient.

Napoléon Caron veut que sa photographie soit prise devant la grange neuve. « Il y a du monde qui dit que nous sommes des arriérés, qu'on vit dans la pauvreté, qu'on a de la misère ».

Il a été heureux à Palmarolle. Il a trimé dur. Avec sa femme et son fils Roger qui avait treize ans, il est arrivé tout droit de Sainte-Perpétue, comté de L'Islet, en 1923 au plus fort de la colonisation.

Sa femme, Mariette, 72 ans vient nous rejoindre. « Elle est plus jeune que moi, ricane-t-il. Quand je l'ai demandée en mariage, son père m'a dit : « Elle est ben jeune ». J'ai répondu : « Elle va vieillir ».

Ils sont arrivés en plein bois. Ils étaient les premiers à s'installer dans le rang 8 de Palmarolle. Avec une hache seulement.

Ils sont descendus tous les trois du train; ils sont montés dans le petit bateau; ils ont descendu la rivière White Fish; la rivière Dagenais, à partir du lac Abitibi, de retour d'Iroquois Falls, en Ontario.

« Le dimanche, on allait sur la rivière en bateau. Et là on regardait tout droit en haut, et on voyait le ciel », raconte-t-il avec du soleil dans son visage, son visage plein de sillons, son regard d'ardent pionnier.

Napoléon Caron s'est mis en 1923 à défricher la forêt qui lui cachait le ciel tant elle était dense et que les arbres étaient hauts. Il a construit une toute petite maison de 16 pieds pour abriter sa femme et son fils. Ils ont eu un autre enfant et en ont adopté un troisième.

Il s'est mis ensuite à cultiver sa terre, mais il ne pouvait faire que ça pour faire vivre sa famille. Il est parti draver à Villemontel, et aussi à Palmarolle, pour 4 piastres par jour.

« Le gouvernement nous avait abandonnés », ajoute-t-il. Napoléon Caron a pu sauver sa ferme. Son fils Roger a pris la relève. Mais, comme lui, il a dû travailler partout ailleurs pour survivre. Il a toutefois réussi depuis une quinzaine d'années à se consacrer entièrement à l'agriculture.

Il est aussi fier et orgueilleux que son père. « Pas de photos de la vieille grange, s'écrie-t-il, fâché en abandonnant les travaux de construction. Les journaux et surtout la télévision nous ont assez fait passer pour des sous-développés ».



Toutefois, il s'approprioie. Il nous fait visiter son chantier de construction, explique avec des termes très techniques comment il édifie cette bâtisse avec son fils de 19 ans, Michel. Il nous regroupe dans la maison autour d'une tasse de thé et de pain aux raisins pétri par sa femme, Marguerite, et cuit dans le poêle à bois. Toute la maison est parfumée.

Roger Caron a pris la relève de la ferme familiale. Il a eu de la chance et est allé suivre des cours à l'Université Laval à Québec. Droit commercial, lois agricoles, géographie rurale, etc.

« Voilà 25 ans, on n'aurait pas pu s'imaginer qu'un fermier aurait pu aller à l'université », dit Roger. Et son père répond : « Nous on savait tout, tout seuls; les connaissances, ça venait en travaillant. Quand un agronome du Ministère venait nous dire comment semer et récolter nos patates, on faisait le contraire, car, à coup sûr, si on l'avait écouté, des patates, on n'en aurait pas eu ».

« Voyons papa, répond Roger, ce n'est pas seulement semer, semer! Maintenant je suis capable d'installer l'électricité dans mon garage tout seul. Je connais la mécanique des machines agricoles. Il faut ça aujourd'hui ».

À la ferme Caron, on produit du lait et de la viande. Cinquante animaux en tout. On cultive de l'avoine, de l'orge et du foin. Cette année, on investit quelque \$ 8000 dans l'amélioration de la ferme qui a un actif de quelque quarante mille dollars.

Le revenu annuel de la famille se situe aux alentours de \$10000. Une famille qui comprend les deux grands-parents, Roger Caron et sa femme, son fils Michel et sa fille Mariette.

« Nous vivons bien avec la production agricole, dit Roger. Mais je donne des cours aux adultes, aux agriculteurs, parce que j'aime ça. Je n'aurais pas besoin d'un deuxième revenu pour vivre ».

Roger Caron croit mordicus à l'avenir de l'agriculture en Abitibi. Mais il ne songe pas seulement à améliorer la qualité et la quantité de sa production. Il imagine l'agriculture de l'an 2000, celle que devra faire son fils Michel, qui a déjà décidé de rester sur la ferme.

« Il y aura peut-être des tracteurs télécommandés. Je suis peut-être fou, dit-il, mais les hommes sont bien allés sur la Lune ».

Il parlerait des heures et des heures de l'agriculture électronique. Mais son fils répond : « Ah oui! C'est bien beau tes idées, mais quand le tracteur sera coincé, c'est qui, hein, qui va aller mettre les planches en dessous »?

Source : Archives nationales du Québec



Publicité gouvernementale

Jean-pierre Robichaud

Le communiqué qui suit a été envoyé en appui aux revendications de l'Association des médias écrits communautaires du Québec auprès de la ministre de la Culture pour le maintien et une meilleure répartition de la publicité gouvernementale. Plus de 40 médias écrits ont ainsi envoyé une lettre d'appui.

Palmarolle, village d'une région (très) éloignée, avec une population vieillissante qui n'est pas familière avec les nouveaux outils d'information numériques, dépendons presque exclusivement du journal papier pour diffuser l'information locale et régionale.

Les médias traditionnels tels que la radio et la télé étant quasi absents de l'actualité locale, notre journal vient combler ce vide. Notre dernier sondage de lectorat a démontré que nos 665 lecteurs apprécient au plus haut point la qualité et la diversité de nos écrits.

Cela renforce le sentiment d'appartenance de notre population, rapproche les gens et les unit autour des enjeux qui les concernent.

C'est pourquoi le journal papier local, malgré l'implication de nombreux bénévoles, doit être supporté pour survivre. C'est aussi pourquoi nous souhaitons que CPS Média doive non seulement maintenir son appui aux journaux communautaires, mais aussi y répartir la publicité gouvernementale de façon équitable.



Vous recevez à chaque mois votre Journal Le Pont à la maison ou dans votre casier postal. Dès que vous l'avez lu, vous avez déjà hâte à la prochaine édition. Mais connaissez-vous toutes les étapes de production de ce journal hautement apprécié et remportant régulièrement des prix soulignant sa qualité?

Produire le Journal Le Pont de Palmarolle nécessite d'abord la collaboration de plusieurs acteurs aguerris qui sont nos journalistes et chroniqueurs, l'infographiste et la correctrice, tous les organismes communautaires qui publient à chaque mois dans nos pages et, bien sûr, l'imprimerie et la poste. Ce journal franchit également plusieurs étapes avant de parvenir à votre boîte aux lettres. Et pendant que vous le lisez, à la maison ou ailleurs, nous sommes déjà à produire le prochain numéro.

Dès le début de chaque mois, les articles de nos collaborateurs et des organismes communautaires commencent à entrer chez notre infographiste, Christiane, et ce, jusqu'au 18 qui est notre date de tombée. Durant cette période, cette dernière communique avec le rédacteur en chef, André, pour valider la pertinence de publier certains articles pouvant ne pas concorder

avec notre politique d'information.

Dans la semaine qui suit, l'infographiste procède au montage du journal, ce qui n'est pas une mince tâche. La Une doit être vivante, attirante et inciter le lecteur à feuilleter le journal. Cette Une doit aussi annoncer le scoop du mois soit une nouvelle soit une chronique pertinente.

L'étape suivante consiste à nous faire parvenir la première mouture pour correction (Clarisse) et approbation (André et Jean-Pierre). Le tout est ensuite retourné à l'infographiste pour les dernières retouches.

Ensuite, vers la 3^e semaine du mois, le journal en PDF est acheminé à l'imprimerie. Encore là, de petites corrections peuvent être suggérées à l'infographiste par l'imprimeur. Finalement il est mis sous presse pour impression.

Dans la dernière semaine du mois, l'imprimerie nous avise que les 665 exemplaires du journal sont prêts à être récupérés. André ou Jean-Pierre, selon leur disponibilité, prennent possession des trois caisses contenant ces 665 exemplaires et les déposent au bureau de poste du village. Le lendemain votre journal est déjà livré dans chaque foyer ou casier. Une quarantaine de ces exemplaires sont gardés en réserve pour

distribution dans quelques commerces de Palmarolle et de La Sarre ainsi qu'au Jardin du Patrimoine. D'autres exemplaires sont postés, entre autres au ministère de la Culture qui nous soutient financièrement.

Par ailleurs, il faut aussi mentionner la gestion de la page Facebook du journal <https://www.facebook.com/JournalLePont/?ref=bookmarks> qui compte au-delà de 800 abonnés de Palmarolle et d'ailleurs au Québec. Nous avons même un abonné de la Colombie-Britannique! Et n'oublions pas notre nouveau Journal WEB www.journallepont.ca qui totalise déjà plus de 2 330 visiteurs. Ces deux médias électroniques sont alimentés régulièrement par votre journaliste et chroniqueur, Jean-Pierre Robichaud.

Comme vous pouvez le constater, produire le journal papier, alimenter la page Facebook ainsi que le journal WEB c'est un processus qui s'étale sur presque les quatre semaines de chaque mois et à chaque étape de cette construction, des membres de l'équipe sont constamment au travail. Sans ce groupe de bénévoles, passionnés de journalisme et d'écriture, nous ne pourrions vous offrir toute cette information locale et régionale de qualité.

Disons-leur **MERCI!**

L'enfant complice de son père

L'anecdote se passe il y a fort longtemps, alors que les habitants de cette terre habitaient encore la campagne en majorité et calquaient leur travail sur le cours des saisons. Tout était affaire de prévoyance. Le bonheur comptait pour peu de chose et chacun le trouvait au détour des moments choisis ou des rituels quotidiens. Un seul regard levé au ciel pouvait susciter un sourire, même intérieur, si tant est qu'on puisse le détacher du sol.

Le père de famille prépare une petite escapade. Il va faire les courses au village. Et il préfère y aller seul. Caché dans le hangar à bois, l'un de ses fils guette les va-et-vient de son père de la maison au camion. Il trouvera le tour de faire la balade au village avec lui alors que tous ses frères ont déjà essayé un refus. Le moteur tourne. Il va falloir faire vite.

Derrière, dans la boîte du camion, il y a deux caisses de bois couvertes d'une toile. Dans l'une, des bouteilles vides... Dans l'autre, juste assez de place pour que, prestement, tandis que son père entre prendre la liste d'épicerie des mains de sa mère, le gamin de 7 ans se faufile sous la toile.

L'enfant ne bouge pas de tout le trajet qui dure... dix bonnes minutes, au moins! Puis, une fois le camion immobilisé devant la coopérative, sans attendre que son père éteigne le moteur, le voilà qui saute comme un écureuil hors de la caisse jusqu'à terre et lance à son père : « Je vais être juste ici, à côté! Quand vous serez prêt à partir, vous me le direz! »

La surprise est telle pour le père qu'il n'a pas le temps de lui mettre la main au collet. Un seul regard échangé entre eux suffit. L'enfant sait que le père en profite pour faire provision de bière. Maintenant, le père comprend que l'enfant sait. L'enfant sait que le père sait qu'il sait...

Et tout fonctionne comme prévu. L'enfant se fait complice du père qui achète son silence. Et ce silence dure toujours entre eux.



À VENDRE

Appeler au 438 874-1584 ou 438 398-7433

- Lit électrique 39" multipositions et massage
- Chaise ascenseur pinacle, 13 marches, escalier droit
- Remorque 9' x 5' fermée
- VTT Yamaha 2001 ultramatic 450 avec remorque et gratte
- Deux génératrices : 1850 watts Sport et 4200 watts King Canada
- Scie à chaîne Sthill 35cc avec culotte protectrice et chapeau
- Fendeuse à bois électrique Yard Works 4 tonnes
- Moteur hors bord Mercury 4.5 hp et réservoir
- Débroussailleuse toute équipée avec attelage pour gros travaux
- Compresseur King Canada à 2 réservoirs, 2 clouuses et clous
- Ensemble motoneige Choko pour hommes XL

Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9

Tél.: (819) 333-1160

Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau inc.

Affiliée à



PENSION ALIMENTAIRE



POUR L'ENFANT MAJEUR AUX ÉTUDES

Dans certaines circonstances, un parent doit payer une pension alimentaire pour soutenir financièrement son enfant majeur durant ses études. Les cas suivants nécessitent parfois l'intervention d'un juge :

1. Un enfant majeur demande une pension alimentaire pendant la durée de ses études à un ou à ses deux parents et le ou les parents contestent la demande.
2. Un parent qui payait une pension alimentaire pour son enfant mineur veut la faire annuler puisqu'il est majeur. Toutefois, l'autre parent et l'enfant majeur prétendent que ce dernier n'est pas autonome financièrement et qu'une pension alimentaire devrait lui être versée jusqu'à la fin de ses études.

Critères applicables à l'octroi d'une pension alimentaire pour l'enfant majeur aux études

Outre les critères généraux applicables à toutes les demandes de pension alimentaire pour enfants majeurs, les critères suivants sont particulièrement pertinents lorsque l'enfant majeur est encore aux études :

- l'âge de l'enfant;
- son état de santé;
- ses résultats scolaires;
- le type d'études qu'il veut poursuivre;
- son profil d'études jusqu'à présent;

- le sérieux de ses démarches;
- les efforts qu'il déploie pour parvenir à combler une partie de ses besoins;
- ses revenus et ceux de ses parents;
- ses dépenses; et
- le niveau d'éducation de ses parents. (Par exemple, si les parents ont une éducation universitaire, il est normal qu'ils veuillent offrir la même possibilité à leur enfant.)

Exemple réel d'octroi d'une pension alimentaire pour un enfant majeur aux études

Le père de l'enfant majeur paie une pension alimentaire à sa mère pour qu'elle subvienne à ses besoins. L'enfant a 22 ans et poursuit des études en génie logiciel. Il déménage à Montréal et s'inscrit à des cours de sociologie à l'université. Son père veut faire annuler la pension alimentaire qu'il paie pour lui.

Le juge refuse la demande du père. Le père doit continuer de payer une pension alimentaire à la mère pour combler les besoins de son enfant majeur. Toutefois, le juge décide que la pension alimentaire doit cesser lorsque l'enfant majeur aura terminé ses études en génie logiciel. Le père n'est pas obligé de financer l'obtention d'un second diplôme (celui en sociologie) qui représente un choix personnel de l'enfant.

Exemple réel de refus d'une pension alimentaire

L'enfant majeur travaille et poursuit des études par correspondance. Ses résultats scolaires laissent à désirer mais elle complète finalement ses cours. Elle s'inscrit à un programme de sérigraphie (une technique d'impression). L'enfant découvre rapidement qu'elle est allergique aux produits utilisés en sérigraphie et qu'elle ne pourrait jamais pratiquer dans ce domaine. Malgré cette réalité, elle décide de poursuivre ses études. Durant ses vacances, elle ne travaille pas, préférant passer son temps chez son copain. De plus, elle voyage énormément payant ses voyages à même ses économies de travail.

Son père fait une demande en justice pour annuler la pension alimentaire qu'il paie pour elle. La mère conteste cette demande. Elle soutient que sa fille, maintenant âgée de 22 ans, désire poursuivre des études en ingénierie. Elle croit que le père doit l'aider à financer ces nouvelles études.

Le juge annule la pension alimentaire. Il considère que le père a payé pour des études inutiles. Le sérieux des projets de l'enfant est mis en doute et ces projets sont disproportionnés par rapport aux moyens financiers du père. De plus, l'enfant majeure n'a pas fait une preuve de ses besoins. Elle dépense son argent à voyager et ne travaille pas.

suite...

Le changement de programme, l'abandon de cours et les échecs

Un enfant majeur qui change son programme d'études, qui abandonne certains cours ou qui subit des échecs peut quand même avoir le droit à une pension alimentaire de la part de ses parents. Par contre, il ne doit pas seulement vouloir user ses fonds de cuillottes sur les bancs de l'école.

Le passé de l'enfant majeur sera scruté : même si les juges ont tendance à donner une chance à un enfant majeur qui subit des revers dans son parcours académique, ces mêmes juges pourraient refuser d'obliger un parent à payer une pension alimentaire pour un enfant qui :

- est incapable de fixer son choix de programme;
- abandonne ses cours à répétition et sans motif;
- échoue ses cours à plusieurs reprises.

Pour s'assurer du sérieux de l'enfant et du maintien de sa motivation, les juges ont parfois recours aux astuces suivantes dans leurs jugements :

- Ils limitent dans le temps la durée de la pension alimentaire à la fin prévue des études;
- Ils édictent des conditions que l'enfant doit respecter.

Exemple

« Ordonne à l'enfant majeur, Benoit, de fournir une copie de son inscription au programme de médecine à son père, le défendeur, ainsi qu'une copie de ses horaires de cours et de tous ses relevés de notes ».



IMPORTANT

Cet article explique de façon générale le droit en vigueur au Québec et n'est pas un avis ou un conseil juridique. Pour connaître les règles particulières à votre situation, consultez un avocat ou un notaire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : www.educaloi.qc.ca/la-pension-alimentaire-pour-lenfant-majeur-aux-etudes

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

PRÉSENTE

LE RISQUE




Risque n° 6

SORTIR APRÈS UNE PLUIE VERGLAÇANTE

Il y a des petits risques que l'on aime prendre.
Mais pour vos projets, **ne prenez aucun risque.**

Découvrez notre CELI et notre REER garantis à 100 %

Communiquez avec l'un de nos agents d'investissement
1 800 463-5229 | epq.gouv.qc.ca | Retrouvez-nous sur 



Épargne
Placements

Québec 

**Prochaine séance du conseil
4 Février 2019**
La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



COMPTES DE TAXES 2019

**Prenez note que les comptes de taxes pour l'année 2019
seront envoyés milieu / fin février.**

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 novembre 2014, le Règlement n° 284 a été adopté. Ce règlement modifie le paiement des taxes foncières municipales ainsi que les tarifications spéciales pour les services municipaux qui seront désormais effectués en quatre (4) versements au lieu de trois (3). Cette modification au règlement a été adoptée afin de faciliter le paiement des taxes avec la répartition des versements moins élevés.

Le premier versement doit être effectué le trentième (30^e) jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement, au soixantième (60^e) jour après le premier versement, le troisième versement, au soixantième (60^e) jour après le deuxième versement et le quatrième et dernier versement, au soixantième (60^e) jour après le troisième versement.

PROCÉDURE DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES...

La procédure de vente pour non-paiement de taxes a été entamée selon les délais prescrits et a débuté en janvier.



PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

Depuis 2015, la Municipalité a mis en place des programmes de subventions pour les citoyens. Il s'agit des programmes suivants :

- Programme subventionnant l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie
- Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit
- Programme de remboursement de frais de non-résidents pour des activités sportives ou culturelles à l'extérieur de la municipalité de Palmarolle pour les enfants et les aînés

Et depuis le 8 août 2017, un nouveau programme s'est ajouté :

- Programme subventionnant l'achat d'un composteur domestique

Pour tous les renseignements sur les conditions d'admissibilité à l'un de ces programmes, adressez-vous au bureau de la municipalité et nous pourrons vous remettre le formulaire de demande incluant toutes les informations nécessaires.

**À TOUS LES COMITÉS ET ORGANISMES DE
LA MUNICIPALITÉ**

Comme chaque année, nous désirons mettre à jour les différents services et organismes qui se situent sur notre territoire et nous avons besoin de votre contribution pour cela. Voici les informations dont nous avons besoin :

- Coordonnées du comité ou de l'organisme;
- Nom de la personne ressource;
- Les membres de votre conseil d'administration;
- Les activités déjà prévues pour 2019;
- La liste de vos bénévoles.

Nous voulons mettre en place des mesures pour faciliter l'accessibilité des informations et pour ce faire nous devons avoir les bons renseignements. Lorsque les citoyens appellent à la Municipalité pour des informations, nous apprécions grandement pouvoir répondre à leurs questions! D'ailleurs, au fur et à mesure que des activités, des bénévoles s'ajoutent ou qu'il y a des modifications à la structure de votre organisme, nous vous invitons à nous en faire part.

Vous pouvez nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse palmarolle@mrcao.qc.ca, par téléphone au 819 787-2303, poste 21 ou encore passez nous voir au bureau municipal!



**MESSAGE DE LA SÛRETÉ
DU QUÉBEC**

La Sûreté du Québec tient à vous rappeler l'entrée en vigueur d'un nouvel article du Code de la sécurité routière concernant les véhicules circulant avec un amoncellement de neige ou de glace.

Art. 498.1. Nul ne peut circuler avec un véhicule couvert de neige, de glace ou de toute autre matière pouvant s'en détacher et susceptible de présenter un danger pour les usagers de la route.

Une amende de 60 \$ est prévue pour le conducteur en infraction.



ÉLECTIONS PARTIELLES

Suite au retrait du conseiller, Marc Tanguay, le 31 décembre dernier de son poste au siège n° 2, des élections partielles sont déclenchées afin de pourvoir ce poste.

Les personnes intéressées à poser leur candidature en tant que conseiller(ère) sont invitées à le faire, et ce, à partir du 1^{er} février 2019 jusqu'au 15 février 2019, à 16 h 30. Les trousseaux du candidat seront disponibles au bureau de la Municipalité à partir du 1^{er} février. Le scrutin se tiendra le 17 mars, dans le cas où un vote serait nécessaire.

USAGES COMMERCIAUX DANS LES RÉSIDENCES

Certains usages commerciaux complémentaires peuvent être autorisés dans les résidences comme l'artisanat, les bureaux professionnels, les petits entrepreneurs, les salons de coiffure, les services de santé divers, les foyers d'accueil pour personnes âgées et les garderies privées.

Les propriétaires qui veulent se prévaloir d'une telle autorisation doivent cependant obtenir de la Municipalité un certificat à cet effet. C'est une démarche assez simple : il suffit généralement de déclarer le nouvel usage et aucuns frais ne sont liés à cette demande. Il demeure quand même important de veiller à faire cette déclaration, afin de simplifier la mise à jour du rôle d'évaluation.

À VENDRE? À LOUER? PUBLICITÉ?



Vous avez un logement à louer à Palmarolle?
 Vous avez une maison ou un terrain à vendre à Palmarolle?
 Vous avez une publicité pour votre entreprise? DITES-LE NOUS!!!
 Contactez la municipalité au 819 787-2303, poste 21,
 et nous afficherons votre annonce sur notre site Internet et sur notre page Facebook!!!



QUAND DOIT-ON DEMANDER UN PERMIS?

Dans toutes les situations suivantes :

Rénovation	Construction (bâtiment accessoire)	Construction (bâtiment principal)	Démolition Déménagement	Puits
<ul style="list-style-type: none"> • Réparations • Rénovations • Agrandissement • Modification • Changement d'usage 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau garage • Nouvelle remise • Nouveau bâtiment agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle résidence • Nouveau commerce • Nouvelle étable sur un terrain où il n'y en avait pas 	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination d'un bâtiment • Élimination d'un bâtiment pour le remplacer • Déménagement d'un bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Forage d'un nouveau puits • Modification d'un puits • Obturation d'un puits
Installation septique	Piscine	Ponceau	Enrochement	Affichage
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle installation septique • Modification d'une installation septique • Remplacement d'une installation septique 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'une nouvelle piscine • Remplissage d'une piscine à plus de 25 % de sa capacité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel accès à un chemin ou une rue sous la juridiction de la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Tout aménagement de stabilisation dans la bande riveraine de 10 ou 15 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une enseigne de plus de 1 mètre carré • Modifier ou entretenir une enseigne de plus de 1 mètre carré

Si vous pensez à des rénovations ou tous autres travaux que vous planifiez pour le printemps et l'été à venir, pensez dès maintenant à faire une demande de permis. N'attendez pas à la dernière minute; les permis ne sont pas délivrés automatiquement.

Plusieurs croient que l'on peut obtenir un permis sur le champ. FAUX. L'inspecteur doit d'abord valider la faisabilité de vos travaux en se basant sur la réglementation municipale et parfois sur la réglementation gouvernementale et environnementale. Vous ne pouvez pas obtenir un permis la journée même où vous en faites la demande.

Dites-vous que le permis ne sera pas nécessairement accordé. Si vous débutez vos travaux avant l'émission du permis, ce sera à vos risques! Si vous faites des travaux qui, en bout de ligne, ne sont pas autorisés, vous allez être dans une très fâcheuse position... Pensez à faire votre demande de permis au moins deux semaines avant le début de vos travaux.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2019,
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Refusé l'ajout de chaînes de sports au forfait Cablevision de la Municipalité, pour le vestiaire des Vétérans à l'Aréna Rogatien-Vachon parce que trop coûteux;
- Contribué au partenariat pour le projet *Place aux Jeunes 2018-2019* du *Carrefour Jeunesse Emploi* pour un montant de 200 \$;
- Appuyé le Club Bon Temps de Palmarolle dans sa démarche de subvention auprès du *ministère de la Santé et des Services sociaux*, pour le projet de cuisine intergénérationnelle dans le cadre de la politique familiale sur les saines habitudes de vie;
- Présenté une demande d'aide financière à l'*Agence municipale 9-1-1* du Québec au montant de 5 000 \$ dans le cadre du Volet 1 du programme offert afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre ;
- Renouvelé son adhésion au Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour un montant de 60 \$ pour l'année 2019;
- Autorisé la directrice générale Carole Samson à assister à un Webinaire proposé par l'*Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)* concernant les dernières modifications à la *Loi sur les normes du travail*;
- Adjugé la plus basse soumission conforme, soit celle de *Pétroles Carufel inc.* pour l'approvisionnement en diésel pour l'année 2019;
- Refusé les modifications à la tarification du Studio Santé Desjardins proposées par la coordonnatrice des loisirs de la Municipalité, par manque d'information sur les raisons motivant cette baisse;
- Approuvé le budget révisé par la *Société d'habitation du Québec (SHQ)* pour l'année 2018, pour l'OMH de Palmarolle, en date du 6 décembre 2018, pour lequel la participation révisée de la Municipalité est de 1 587 \$;
- Autorisé l'agente de développement Julie Mainville à accompagner le *Comité de développement de Palmarolle* dans le projet de restauration des vieilles granges dans une visée de développement agrotouristique;
- Appuyé la démarche du *Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSSAT)*, conjointement avec le *Comité de citoyens de Palmarolle*, dans leur projet de mise sur pied d'une Maison des Aînés à Palmarolle;
- Autorisé le renouvellement de l'adhésion annuelle à l'*Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS)*, au montant de 304,68 \$ pour la coordonnatrice des loisirs de la Municipalité, Roxanne Laprise;
- Autorisé la directrice générale Carole Samson, le chef pompier Réal Asselin, ainsi que le conseiller Jacques Chabot à assister à la formation du *ministère de la Sécurité publique*, « Urgence-Québec », traitant des communications en situation d'urgence et du rôle du porte-parole dans cette situation;
- Renouvelé l'adhésion annuelle à l'*Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)*, pour la directrice générale Carole Samson, au montant de 880,33 \$ (taxes incluses), pour l'année 2019.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca .

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 10, NUMÉRO 2 FÉVRIER 2019



RECYCLEZ VOS SURPLUS DE PEINTURE ET LEUR CONTENANT

Contenants de peinture vide

Vos contenants de peinture vides, en acier ou en plastique, sont recyclables. Lorsqu'un contenant est vide, il suffit de bien l'essuyer et de le laisser sécher (environ 48 heures).

Une fois bien secs, les contenants et les couvercles peuvent être déposés séparément dans le bac de recyclage.

Surplus de peinture liquide dans leur contenant d'origine

Vos surplus de peinture liquide peuvent reprendre du service et être recyclés par l'intermédiaire d'un point de dépôt. Vous pouvez les apporter :

- à l'**écocentre**, situé au 15, boulevard Industriel à La Sarre.

Vous pouvez également entrer votre code postal au www.ecopeinture.ca pour trouver le point de dépôt le plus près de chez vous.

IMPORTANT : la peinture doit être dans son **contenant d'origine**. Assurez-vous que l'**étiquette** n'est pas arrachée et qu'elle est **lisible**.

Source : www.ecopeinture.ca

POURQUOI LE CONTENANT D'ORIGINE ?

Si la peinture n'est pas dans son contenant d'origine, ou si l'étiquette est arrachée, il est impossible d'identifier le contenu du récipient.

Les peintures ne sont pas toutes compatibles. (ex. : latex, alkyde, vernis, etc.). Sans identification claire, il est impossible de les recycler adéquatement.

ET LES AÉROSOLS DE PEINTURE ?

Les aérosols de peinture sont également recyclables. Qu'ils soient **vides ou non**, les aérosols de peintures doivent être apportés à l'**écocentre** ou tout autre **point de dépôt** d'éco-peinture.



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com



Le mois dernier, je vous ai donné une recette pour une année heureuse. Comme l'année est encore jeune, il y a des actions à poser pour réussir...

Voici : **LES HABITUDES DES GENS HEUREUX À ADOPTER D'URGENCE**

- S'entourer de gens heureux
- Ne pas se prendre au sérieux
- Se contenter de bonheurs simples
- Sourire face aux difficultés de la vie
- S'estimer chanceux et avoir de la gratitude
- Décider d'être optimiste
- Penser que tout arrive pour une raison
- Être sincèrement heureux pour les autres
- Être généreux et altruiste
- S'accorder du temps personnel
- Être fier de ce que l'on accomplit
- Respecter ses valeurs
- Vivre le moment présent
- Se moquer du regard des autres
- Embrasser l'imperfection
- Tirer des leçons de ses échecs

Allez au boulot, on se revoit le 13 février 2019 juste avant la Saint-Valentin.

Le cercle de fermières Palmarolle a tenu sa première assemblée régulière de l'année le 9 janvier. Douze personnes ont assisté; merci à ces courageuses qui ont bravé la température. Nous avons jaser de la remise des doudous et de ce que les centres jeunesse ont besoin pour les enfants et adolescents de la région. Aidez-nous à les aider, que vous soyez fermière ou pas, tous les dons sont acceptés. Des tuques, des mitaines, des cache-cous. Pour les poupons qui malheureusement doivent être placés en famille d'accueil, il y a manque de draps contour pour couchettes et lits 39 pouces. Les baluchons sont appréciés, mais ils doivent être suffisamment grands pour pouvoir contenir les effets personnels, les vêtements des enfants.

Nous, fermières, appuyons la Fondation Mira dans sa cause de fournir un chien guide (des yeux aux non-voyants), chien pour enfant atteint de TSA (une fenêtre sur le monde aux enfants autistes) ou un chien d'assistance (un coup de main aux gens à mobilité réduite). C'est en récupérant les cartouches d'encre usagées d'imprimante et de téléphones cellulaires désuets que nous pouvons fournir un chien guide. Grâce à ces collectes, nous avons pu fournir l'argent pour entraîner quatre chiens. Il en coûte environ 30 000 \$ pour former un chien guide ou un chien d'assistance. C'est donc très important que vous nous contactiez pour nous remettre ces cartouches d'encre. Vous trouverez sur notre site Facebook ce que nous acceptons comme dons aux œuvres humanitaires.

Pour le mois prochain, on vous demande de porter du rouge « Oh! la Saint-Valentin »; en art culinaire : des friandises au chocolat faites maison et en arts textiles : un chauffe-plat pour micro-ondes, vous trouverez le patron sur le site des fermière de Palmarolle.

Capsule clin d'oeil



Un idiot pauvre est un idiot;

un idiot riche est un riche.

ÊTRE BÉNÉVOLE POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue recherche activement des bénévoles.

Vous êtes sensible au bien-être d'autrui?

Vous êtes dynamique?

Vous avez des aptitudes à entrer en relation?

Vous désirez faire la différence en partageant ce que vous êtes?

Peu importe le temps que vous avez à consacrer au bénévolat, nous avons besoin de vous! Votre présence, votre implication, vos expériences et vos talents peuvent enrichir le quotidien des gens qui demeurent dans nos installations.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 819 333-2311, poste 2484.

Devenir bénévole c'est...partager un moment de bonheur avec nos usagers!

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec



photo: Ghislain Deschesnes

L'hiver n'est pas toujours froid

L'hiver est bien installé. Pour certains, c'est le bonheur, pour d'autres un peu moins. Bref, à chacun sa saison. Dans mes souvenirs d'enfance, l'hiver est le tableau des forts de neige, des combats entre clans pour imiter la fameuse « guerre des tuques ». Pas celle en dessins animés, la vraie! L'hiver c'est aussi les équipes de hockey qui s'affrontent dans la rue avec la phrase « Attention, voiture! » Alors, le plus proche du but a la précieuse responsabilité de le déplacer pour laisser passer le voisinage. Cette saison, c'est aussi les glissades aux abords de la rivière Dagenais. Il y avait aussi celles glacées, dans nos cours, fabriquées avec les amis du coin. Une tâche de groupe pour éviter de vider le réservoir à eau chaude d'une seule famille.

Plus tard, les randonnées en motoneige débutent. C'est un parfait moyen de transport pour l'adolescence. Moi, j'embarque avec les autres. En fait, chez nous le hockey est le sport de prédilection pour toute la famille. Bon, à mon époque, la ringuette a fait son apparition. Je tiens à préciser que c'était aussi un beau sport! Donc, chez nous, l'investissement s'est fait dans l'essence pour les transports dans les arénas. Ce fut une décision rentable dont la culture s'est poursuivie. Chez nous, le sport coule dans nos veines. Nous en sommes bien fiers depuis trois générations. D'ailleurs, ma mère a même fait signer une veste des Braves par Rogie Vachon. Celle que mon père a portée,

il y a... fort, fort longtemps. En fait, ma mère m'a partagé récemment qu'elle fréquente les arénas depuis plus de 50 ans.

Devenue adulte, l'hiver incarne encore tout ça pour moi, mais avec un ajout de combativité. L'hiver, c'est aussi le souvenir du froid du mois de janvier par la perte d'êtres chers. Des dates qui marquent notre calendrier familial. De douloureux moments qui, heureusement, s'atténuent avec le temps et que l'on apprivoise tout comme chacun d'entre vous. Cette année, j'ai une fois de plus hâte de tourner la page du mois de janvier. Toutefois, je sens que ce sera plus facile d'année en année et c'est le cas pour celle-ci. Janvier pourra devenir ce mois dont une personne le fera briller à nouveau. Ce sera possible, par le souvenir que nous aurons de la sérénité de cette personne. J'ai toujours et encore à apprendre grandement de cette femme et de cette expérience. Une expérience avec un dénouement heureux, qui me réchauffe le cœur.

Par chance, l'hiver en Abitibi c'est aussi la chaleur des gens qui y habitent. C'est notre marque de commerce. Ces gens qui, dans les moments les plus critiques de notre vie, nous épaulent, nous rassurent et sont en mesure de prendre soin des leurs en les nommant par leur petit nom. Un village, c'est aussi nos amis du voisinage qui s'inquiètent pour nous, qui prennent de nos nouvelles. La

force d'une communauté, c'est de ne pas se sentir seul et de savoir que l'on peut compter sur l'autre. Nous savons, vous savez si bien le faire.

Janvier, sera aussi cette expérience qui nous fait porter un regard différent sur la vie, sa fragilité. Janvier nous permet de passer vers février. Ce mois dont l'amour célèbre sa grande fête. Une fête qui réchauffe notre hiver abitibien. Une fête qui à mon sens dépasse le concept des amoureux. La Saint-Valentin se veut aussi une fête pour symboliser, aux gens près de nous que nous aimons, toute notre reconnaissance envers eux. Le 14 février est aussi un moment pour signifier que nous les aimons de tout notre cœur.

Vous savez quoi? N'attendons pas un moment, une journée spéciale pour signifier aux autres qu'ils nous sont précieux. Un sourire, un appel téléphonique, partager un repas, prendre une marche, texter, acheminer une lettre (bien oui, ça existe encore!) ne sont que quelques exemples de gestes simples.

Sur ce, réchauffons notre hiver abitibien par des gestes simples, remplis de bonté;

Sur ce, savourons les moments passés entre nous;

Sur ce, tentons de vivre notre vie afin que nos rêves deviennent réalité le plus possible.

Bottes de femmes



Gilles Fortier

À Noël je me suis lâché lousse en achetant une paire de bottes à ma femme, le dernier cri de la mode.

Ben non! tout ça pour vous dire que les bottes que vous voyez ont été fabriquées par la compagnie Acton Rubber Canada. Cette compagnie a été créée en 1928 par Alfred Lambert, à Acton Vale, Québec; aujourd'hui la compagnie porte le nom de Chaussures Régence inc.

À ses débuts, Acton fabriquait des produits pour les militaires, les policiers, les pompiers, les mineurs et les travailleurs en général.

Ces bottes datent des années 50 et elles furent extrêmement populaires, même ma mère en portait; ce sont des « pardessus », à mettre par-dessus les souliers, elles ont une petite doublure à l'intérieur et un collet de fourrure en rat musqué. Cette paire de bottes est le modèle économique de pointure 5, elles sont neuves et n'ont jamais été portées.

Dans un catalogue Simpson Sears de 1954 elles se vendaient 5,98 \$ la paire.

SOUPER DES BÉNÉVOLES



Palmarolle

le 23 février 2019 à 5h
à la salle des Chevaliers de Colomb de
Palmarolle.

Sont également invités les membres du Conseil 12007 des Chevaliers de Colomb de Palmarolle ainsi que leur conjointe au souper des bénévoles du comptoir familial.

Consultation publique

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

TRAVAUX EN FORÊT

Du 18 février au 14 mars 2019, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et la Ville de Rouyn-Noranda invitent la population à s'exprimer sur les coupes de bois et autres travaux inscrits dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) couvrant le territoire de Rouyn-Noranda et ses environs.

Au cours des prochaines années, différents travaux seront réalisés en forêt publique. Les plans en consultation indiqueront les secteurs où l'on pourrait effectuer de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. Des chemins et des infrastructures devront également être construits ou améliorés pour accéder à ces éventuels chantiers.

Les travaux auront lieu en forêt publique sur le territoire des lots intramunicipaux et de l'unité d'aménagement 082-51 qui couvrent les municipalités et quartiers suivants:

Abitibi	Rouyn-Noranda	Témiscamingue
<ul style="list-style-type: none"> • Preissac • Sainte-Gertrude-Manneville 	<ul style="list-style-type: none"> • Arnfield • Beaudry • Bellocombe • Cadillac • Cléry • Clouber • D'Alembert • Destor • Évain • McWatters • Montbelliard • Mont-Brin • Rollet • Rouyn-Noranda 	<ul style="list-style-type: none"> • Guérin • Lalorce • Laverlochère-Angliers • Nédélec • Rémigny • Saint-Eugène-de-Guigues
Abitibi-Ouest		
<ul style="list-style-type: none"> • Duparquet • Poularies • Rapide-Danseur • Sainte-Germaine-Boulé • Taschereau 		

Les professionnels du Ministère et de la Ville souhaitent entendre les utilisateurs de la forêt sur leurs préoccupations en lien avec les travaux potentiels. Vous êtes invité à venir les rencontrer à l'une ou l'autre des séances d'information suivantes:

CALENDRIER DES SÉANCES D'INFORMATION	
LIEU	DATE ET HEURE
Duparquet : salle du Centre communautaire de la Ville de Duparquet (81, rue Principale)	Mardi 19 février 2019 De 18h30 à 20h
Rouyn-Noranda : salle du conseil de l'Hôtel de ville de Rouyn-Noranda (100, rue Taschereau est)	Jeudi 21 février 2019 De 17h à 18h30

Pendant toute la durée de la consultation, vous pourrez accéder aux plans en ligne sur le site Web:

- Du MFFP:
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-aménagement.jsp>
- De la Ville de Rouyn-Noranda:
www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fo/consultation-publique-pafio-pafii/

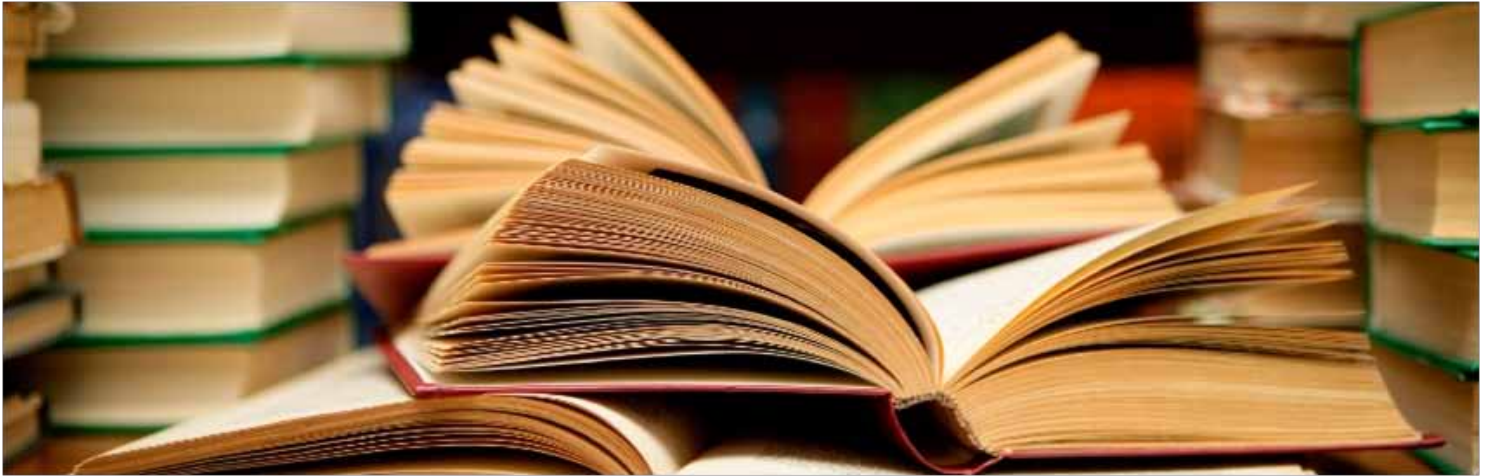
Vous pouvez soumettre vos commentaires directement sur le site Web du MFFP, par téléphone en contactant le service de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda ou en vous présentant dans un des bureaux du Ministère et de la Ville aux heures habituelles de bureau. Nous serons en mesure de répondre à vos questions et à vos préoccupations sur les travaux potentiels ciblés.

Ville de Rouyn-Noranda - Service de la foresterie	Unité de gestion de Rouyn-Noranda	Unité de gestion du Lac-Abitibi
200, rue Leblanc Rouyn-Noranda (Québec) J2Z 1Y0 TEL : 819 797-7110, poste 7411	70, avenue Québec Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1 TEL : 819 763-3388	645, 1 ^{er} Rue Est La Sane (Québec) J9Z 3P3 TEL : 819 339-7623

À noter que des travaux seront également en consultation ailleurs en région (Amos, Laverlochère-Angliers, Senneville, Val-d'Or). Pour connaître le calendrier des séances d'information qui auront lieu en région, consultez l'avis public régional disponible sur le site Web du MFFP mentionné ci-haut.

IMPORTANT : Pour être informé des prochaines consultations publiques du Ministère dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, faites-en la demande à Genevieve.Decarie@mern-mffp.gouv.qc.ca, en inscrivant *Demande d'inscription sur la liste de diffusion* dans l'objet de votre courriel.





BESOIN DE BÉNÉVOLES!

La BIBLIOTHÈQUE a un besoin pressant de bénévoles dès maintenant afin de maintenir son service. Si vous êtes intéressé(e)s à mettre la main à la pâte, veuillez contacter sans plus tarder Ghislaine Bégin au 819 333-5627 ou par courriel à l'adresse gigi06@hotmail.com



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi 30 janvier	Jeudi	Vendredi 1 ^{er} février	Samedi 2
			18 h Présentation par le CISSSAT du projet <i>Maison des aînés à Palmarolle</i> (à l'église)			13 h à 16 h Comptoir familial
3	4 13 h <i>Baseball poche</i> 20 h Réunion conseil municipal	5 13 h à 16 h Comptoir familial	6	7 13 h à 16 h Comptoir familial 15 h 30 CA du CISSSAT à Ville-Marie (dépôt projet <i>Maison des aînés à Palmarolle</i>)	8	9 13 h à 16 h Comptoir familial
10 <i>Maison des aînés à Palmarolle</i> 14 h Assemblée citoyenne + comité exécutif (à l'église)	11 13 h <i>Baseball poche</i>	12 Tournoi baseball poche <i>Rayons d'Or</i> 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	13 19 h 30 Fermières	14 <i>Saint-Valentin</i> 13 h à 16 h Comptoir familial	15	16 13 h à 16 h Comptoir familial
17	18 13 h <i>Baseball poche</i>	19 13 h à 16 h Comptoir familial	20	21 13 h à 16 h Comptoir familial	22	23 13 h à 16 h Comptoir familial 17 h Souper bénévoles comptoir familial ainsi que membres et conjoints Chevaliers Colomb
24	25 13 h <i>Baseball poche</i>	26 Tournoi baseball poche <i>Palmarolle</i> 13 h à 16 h Comptoir familial	27	28 13 h à 16 h Comptoir familial		



L'hiver, penser petit

La pêche sur glace peut être parfois difficile et c'est normal. Voici pourquoi. Les poissons sont des animaux à sang froid. C'est-à-dire que plus l'eau est froide, plus leurs activités sont au ralenti. Ici il est question d'alimentation. En d'autres termes, les dorés et brochets s'alimentent moins fréquemment et ingurgitent de plus petites portions dans l'eau glacée.

Il y a une expression anglophone qui évoque ceci : « when fishing is tough, downsize your presentation ». C'est souvent la clef du succès durant la saison hivernale. J'ai vécu cette situation lors de mon dernier voyage au début janvier sur le lac Winnipeg, dans l'Ouest canadien. La pêche n'a pas été facile, habituellement un des leurres les plus efficaces là-bas c'est une grosse cuillère de 3,5 pouces de longueur. On la surnomme « Peg Spoon ». Cette dernière possède une action vraiment erratique et les pêcheurs la travaillent avec beaucoup de vigueur.

Toutefois, à ma première journée, après 4 heures de pêche, à apercevoir des dorés sur mon appareil sonar et sans obtenir de touche, un changement était nécessaire. Il était clair que les dorés n'avaient pas l'appétit requis pour attaquer une cuillère aussi volumineuse. À ce moment, j'ai décidé d'attacher une cuillère plus petite et au lieu de placer un mené mort entier, l'ajout d'une tête de mené serait peut-être suffisant.

Bingo, après seulement 10 minutes, bang mon premier doré du lac Winnipeg se présenta dans le trou! Suite à cette capture, une dizaine de beaux dorés se sont laissés à nouveau tenter et mon après-midi fut beaucoup plus occupé. La morale de l'histoire : un leurre plus petit travaillé avec moins d'agressivité est souvent gage de succès sous la glace.

Il n'en est pas différent dans votre région. Je suis convaincu que l'été vous pêchez régulièrement avec des dandinettes de 3 ou 4 pouces de longueur. L'hiver le faites-vous? Pour ma part sur la glace, j'ai beaucoup plus de succès avec des dandinettes de faible gabarit. Il est extrêmement rare que j'utilise des leurres plus grands que 2,5 pouces.

À vous de faire vos propres expériences, bonne pêche !



Les Braves de Palmarolle

En effet, le retour des Braves de Palmarolle l'hiver dernier a eu un impact très positif sur les jeunes qui ont participé et, cette année, ils sont un peu plus nombreux. C'est en effet 21 jeunes qui ont la possibilité de jouer au hockey dans une ligue sociale mise sur pied spécialement pour eux. Cette ligue regroupant les villages de Sainte-Germaine, Macamic, Taschereau et Palmarolle permet à chacune de ces équipes de se rencontrer amicalement une à deux fois par mois.

Dans le cadre de cette ligue, nous organiserons à Palmarolle un tournoi le 27 janvier prochain. L'entrée est gratuite; alors n'hésitez pas à venir encourager ces jeunes joueurs.

Bien entendu, notre équipe des Braves n'aurait pu être mise sur pied sans l'appui financier de Desjardins. Nous tenons donc à remercier très sincèrement Desjardins de permettre à nos jeunes de jouer au hockey à des coûts abordables pour tous, et ce, grâce à leur contribution financière.

Soirée vins & fromages
 Samedi le 27 avril 2019
 Ouverture des portes à 18h
 À l'Aréna Rogatien Vachon
 Portez fièrement les couleurs de l'Italie!!

60\$
 ENTRÉE POUR UNE PERSONNE

Le 27 avril prochain aura lieu notre 10^e édition du Vins & Fromages! Pour l'occasion, la soirée se déroulera sous le thème de l'Italie, c'est pourquoi nous vous invitons à porter tout en beauté les couleurs de ce superbe pays.

Réservez votre table dès maintenant auprès de Roxanne au 819 787-2284 puisque les billets sont déjà disponibles. (Tables de 8 personnes).

P.S. - Pour votre information, Dany Pouliot sera des nôtres cette année!



VIE • RESPIRER • CORPS SAIN • JOIE • ENSEMBLE • MARCHER • COURIR • DÉMOR • SUIV
GO LES JAMBES
 Marche/course à Palmarolle
 2,5 km, 5 km, 10 km et 15 km
 7^e ÉDITION
 26 MAI 2019

SAINT SAIN • BONNEUR • SANTÉ • COEUR • AMITIÉ • SOURIRE • PARENTS • ENFANTS • SUIV

La 8^e édition de Go les Jambes se déroulera le **18 mai** prochain. Notez-le à votre agenda et soyez des nôtres pour vous dégourdir les jambes dans la bonne humeur!

Surveillez notre page Facebook pour connaître la date de notre prochaine disco patin!



Camp de jour 2019
6 - 12 ans



De retour encore une fois cette année, le camp aura lieu du 2 juillet au 14 août 2019 inclusivement. Les frais d'inscription seront de 250 \$ pour l'été pour un enfant, 375 \$ pour l'été pour deux enfants et de 455 \$ pour l'été pour trois enfants et plus. Les inscriptions débiteront au cours du mois de mai prochain.

Surveillez notre page Facebook ainsi que notre site Internet.

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

CONCOURS

Prendre le temps de cotiser, c'est gagnant

16 000 \$ en prix



Courez la chance de gagner 1 des 8 prix de 2 000 \$

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.

Date limite : le 1^{er} mars 2019

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

REER-CELI

Grâce au REER et au CELI, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie. Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller.

La date limite pour faire votre cotisation 2018 à votre REER est **le 1^{er} mars 2019.**

Vous avez entre 25 et 34 ans et des besoins financiers qui s'intensifient ?

Cette période est normalement celle où les grands projets se concrétisent, d'où la multiplication des besoins financiers. Le **REER** peut alors constituer un précieux outil pour réaliser vos projets tels qu'acheter votre première maison ou retourner aux études.

Contactez dès aujourd'hui votre conseiller à la *Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest* car à bien y penser, vous avez bien des raisons de cotiser à votre **REER** cette année !

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2018 est **le 1^{er} mars 2019.**

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest